

LYCEE EDGAR FAURE

BP 63087

25503 MORTEAU Cédex

Tél. 03.81.67.68.80 standard

Tél. 03.81.67.68.88 pensions

**Tarifs 2017 demi-pension et internat**

Périodes	Forfaits demi-pension : nombre de jours de repas par semaine				INTERNAT hors week-end
	3 JOURS	4 JOURS	5 JOURS	6 JOURS	
Janvier à mars 2017	130,33 €	158,33 €	186,00 €	214,00 €	501,33 €
Avril à juin 2017	89,61 €	108,86 €	127,88 €	147,13 €	344,67 €
Septembre à décembre 2017	171,06 €	207,81 €	244,13 €	280,88 €	658,00 €
<b>Total</b>	<b>391,00 €</b>	<b>475,00 €</b>	<b>558,00 €</b>	<b>642,00 €</b>	<b>1 504,00 €</b>
				Forfait INTERNAT WEEK END	<b>25,00 €</b>

<b>Repas à l'unité</b>	<b>4,40 €</b> élève étudiant ( BTS, DMA) apprenti ou demi-pensionnaire au ticket : minimum 1 repas par semaine
<b>Repas à l'unité</b>	<b>4,60 €</b> élève externe (repas occasionnel)
<b>Petit déjeuner :</b>	<b>1,50 €</b> élève externe ou demi-pensionnaire

Paiements en espèces ou par chèques à déposer à l'intendance 2.

Chèques à établir à l'ordre de : Agent comptable Lycée de Morteau

Prélèvements mensuels automatiques proposés aux élèves internes seulement.

**Élève nouveau boursier :** Remettre impérativement à l'intendance 2 dès la rentrée de septembre

Notification de droit ouvert à la bourse + Relevé d'identité bancaire

**Rappel :** Pour les élèves poursuivant leur scolarité en lycée, les demandes de bourses doivent être faites au cours du semestre janvier à juin pour la rentrée de septembre